



République Française
Département de l'Ariège
COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Nombre de membres en exercice : 11	Séance du 07 décembre 2019
Présents : 10	L'an deux mille dix-neuf et le sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 07 décembre 2019, s'est réunie sous la présidence de
Votants : 10	Sont présents : Charles CASTILLO, Michel SABATIER, Dominique DUMONS, Jacques RIVIÈRE, Chantal FABRE, Eveline AUTHIÉ, Amandine RAUZY, Jean-Claude ALLABERT, Jean-Barthélémy MARIS, Fabrice AUTHIÉ
	Représentés :
	Excuses :
	Absents : Cédric CLOTTES
	Secrétaire de séance : Chantal FABRE

A 11h30 Monsieur le Maire ouvre la séance, par l'approbation unanime du PV du conseil du 12 oct 2019.

Monsieur le Maire expose le besoin de faire évoluer notre parc informatique, pour répondre à l'arrêt du support de Microsoft de Windows7 qui équipe notre ordinateur. Également le besoin pour le maire d'avoir son propre ordinateur portable pour sa propre gestion ainsi qu'un moyen de partage lors des réunions ou conseils.

Trois options sont possibles: 1- mettre a jour le matériel actuel, 2 - Acheter du matériel neuf adapté a Windows10, 3 - Louer le matériel.

Pour des raisons techniques et de coût, la majorité décide d'opter pour l'achat de matériel neuf. 3500€ seront déplacés du 020 Dépenses imprévus vers le 2183 Matériel de Bureau.

450€ seront prélevés sur les dépenses imprévues (022), pour couvrir la cotisation (en retard) 2018 du SDIAU ainsi que la cotisation DIF élu non connu à l'élaboration du budget.

Délibération: DE 2019 023 **Objet: Vote de crédits supplémentaires - Roquefixade**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-450.00	
6531	Indemnités	450.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-3500.00	
2183	Matériel de bureau et informatique	3500.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

[Tapez ici]

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus, moins Dominique qui s'abstient.

Résultat du vote:

Votants: 9 Pour: 9, Contre: 0, Abstention: 1, Refus: 0

Délibération : DE 2019 024
Objet : Recensement de la population 2020

M le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu sur la commune de Roquefixade en 2020.

Pour réaliser l'enquête de recensement il convient de désigner le coordonnateur communal, ainsi que l'agent recenseur.

L'enquête de recensement se déroulera du: **16 janvier au 15 février 2020.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les propositions de M le Maire :

M Michel SABATIER premier adjoint est nommé coordonnateur communale du recensement de la population

Mme Liliane BICHON est nommée agent recenseur du 16/01/2020 au 15/02/2020.

Mme Liliane BICHON recevra une rémunération brute de 400€.

M le Maire est mandatée pour signer toutes pièces afférentes et notamment le contrat de travail de Mme Liliane BICHON.

Résultat du vote:

Votants: 10 Pour: 10, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

- **VOIRIE**

Dominique présente la dernière mouture de l'aménagement de la rue de sortie du village vers le château. La discussion porte essentiellement sur la jonction des revêtements de la rue qui est en béton désactivé avec l'enrobé de la place et le départ de la ruelle qui fait angle a la maison Sicre. Des rangés de pavés serviront a séparer les revêtements ainsi qu'a délimiter les différents espaces qui débouchent sur la place.

- **LOCAL POUBELLE**

Le local de stockage des bacs individuels de la place doit être fermé pour éviter les dépôts sauvages. Différentes options de fermeture sont discutées, sans se mettre d'accord sur une solution. Jacques, continuera a y travailler.

- **Cimetière**

Jacques lance la discussion sur le besoin de couper des/les arbres du cimetière. En effet ils ont pris une telle ampleur que leurs racines soulèvent les caveaux et leurs aiguilles et fruits salissent abondamment les ouvrages. Aucune décision n'est prise mais des devis vont être demandés.

- **Cout de l'électricité**

M le Maire présente l'évolution du cout de l'éclairage public. De 2013 à 2018 le prix du kilowattheure a augmenté de 29%. Cette augmentation a effacé l'économie apporté par le réducteur de puissance installé en 2018. Le cout de l'électricité pour les locaux de la mairie n'a augmenté que de 13%.

L'ordre du jour étant épuisé M le Maire lève la séance à 12h20

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 07 décembre 2019 par date

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
07/12/2019	DE_2019_023	Vote de crédits supplémentaires - Roquefixade	1
07/12/2019	DE_2019_024	Recensement de la population 2020	2